Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Meslay - Tome III

Meslay, chef-lieu de canton, arrond. de *Laval* (21 kil. S.-E.).

Anciens noms

H. de Merlaio, 1097 (Cart. de Saint-Vincent, ch. 453). — *Sacerdos de Merleio,* v. 1150 (Cart. de la Roë, f. 48). — *Parrochia de Melleio,* 1220 (Arch. de la Vienne, H/3. 980). — *Fortalicia de Melleio,* 1239 (Hist. de Sablé, p. 348). — *Decima bladi et vini de Merleyo,* 1259 (Rev. du Maine, t. XLVII, p. 170). — *La chastellenie et ville de Mellay,* 1292 (Maison de Laval, t. II, p. 95). — *Ecclesia sancti Petri de Merlayo,* 1312 (Lib. rub., f. 131). — *Mellay,* 1312 (Bibl. nat., fr. 8.736). — *L'ygleze de Mellay,* 1368 (Arch. nat., P. 1.343, f. 40). — *Castrum de Mellayo,* 1424 (Ibid., X/la. 9.190, f. 294). — *Mellay,* 1444 (Aveu de Laval). — *Les faussés de la ville de Mellay,* 1452 (Arch. nat., P. 345/4). — *Sanctus Petrus de Mellayo,* 1499 (Arch. de la M., G. 142). — *Les bourgeois et habitants de la ville de Meslay,* 1695 (Ibid., B. 948). — *Mellay* (Jaillot, Carte cénom.). — *Mêlay* (Cassini). — *Mellai* (Le Paige). — *Meslay,* 1835 (Cadastre). — *Meslay-du-Maine,* nom donné par l'administration des postes depuis 1840. — *Meslay,* 1845 (Cauvin).

Géographie physique

Géologie. — « Des sables et graviers pliocènes couvrent toute la partie nord de la commune, laissant voir par places des grès à *Sabalites* qui, sous forme de dalles épaisses, se trouvent disséminés à la surface du sol et sont principalement visibles dans les parties ravinées. Dans toute la région sud, schistes et grès du Culm avec couches parfois charbonneuses. A l'extrémité N. de la commune (près du champ Drouet), schistes carbonifères silicifiés. » D.-P. Œ.

Territoire traversé du N.-O. au S.-E. par le ruisseau du Pont-Saint-Martin, qui recueille dans la faible dépression où il coule (60 m.) quelques ruisselets et s'en va à la Vaige, affluent de la Sarthe. Altitudes N. et S., 97, 103 m. Le bourg, situé sur la rive gauche et à 500 m. du ruisseau, s'est formé autour de l'église et du château et s'est prolongé sur près d'un kil. le long de la vieille route, aujourd'hui nationale, de Laval à Sablé ; il a sa rue des Juifs, « est assez beau, dit Davelu, et portait autrefois le nom de ville ». La route royale, rectifiée et soigneusement refaite, était terminée en 1786. On cite aussi les chemins de Meslay : à Château-Gontier par Fromentières (1403) ; à Entrammes passant par l'Aunay-Peloquin (1407) ; à Saint-Denis-d'Anjou par Bouère (1449) ; à Vaiges, pour lequel le ministre accorde en 1773 un secours de 1.000 ℔. Le bourg est aujourd'hui relié avec la Cropte (5 kil. E.) ; le Buret (5.500 m. S.-E.) ; Grez-en-Bouère, route départ. (8 kil. S.) ; Saint-Charles-la-Forêt (5 kil. S.) ; Ruillé-Froidfont (8.500 m. S.-O.) ; Le Bignon (5 kil. O.) ; Arquenay (4 kil. N.) ; Saint-Denis-du-Maine (3 kil. N.-E.). La ligne ferrée de Laval à Château-Gontier traverse le canton O. sur une longueur de 4.500 m., du N. au S. ; station à 2 kil.

Superficie, cadastrée en 1835 par M. Ramier, 2.417 hect. — Avant 1259, les Chartreux du Parc avaient acheté une partie de la grande dîme du blé et du vin. Le froment figure dans les recettes de la châtellenie au XV^{e} s. « Tout le fonds est en bonne terre labourable et prés, écrit Miroménil (1696) ; 28 métairies. » — Le lin était un des plus beaux produits au XVIII^{e} s. Les habitants, qui avouent en 1765 pour obtenir des foires « que la paroisse et celles

qui l'environnent nourrissent les plus beaux bestiaux du Bas-Maine », disent en 1789 qu'elle est « dans un médiocre terrain, ne rapportant que les dépenses que les cultivateurs sont obligés de faire pour se procurer des agras très dispendieux. »

Population, administrations

Population : 257 feux en 1696 ; — 1.053 hab. en 1726 ; — 235 feux en 1766 ; — de 800 à 1.000 communiants en 1780 ; — 1173 hab. en l'an VI (1797) ; — 1.308 hab. en 1803 ; — 1.496 hab. en 1821 ; — 1.506 hab. en 1831 ; — 1.567 hab. en 1841 ; — 1.646 hab. en 1851 ; — 1.783 hab. en 1861 ; — 1.762 hab. en 1871 ; — 1.883 hab. en 1881 ; — 1.819 hab. en 1891 ; — 1.786 hab. en 1900, dont 1.180 (Recens. de 1901) agglomérés dans le bourg, et le reste disséminé en 90 villages, fermés, closeries ou écarts. On comptait 91 fermes en 1843. En dépendent : Carreau, 27 hab. ; les Rouilliers, 15 hab. ; l'Hommeau, 25 hab. ; les châteaux des Arcis, des Rochères et de la Touche.

Étaient fixés à Meslay : un contrôleur des actes notariés, 1721 ; — un receveur des aides, 1736 ; — un maître de postes, 1761.

Bureau de poste de distribution, converti, 1843, en bureau de direction auquel a été uni, 1874, un service télégraphique ; justice de paix ; bureau d'enregistrement créé par décret du 3 avril 1810 ; — chef-lieu de perception pour : Meslay, la Cropte, le Bignon, Maisoncelles et Saint-Denis-du-Maine ; — études de notaire et d'huissier, conducteur des ponts et chaussées ; — receveur des contributions indirectes ; — gendarmerie à cheval ; — compagnie de sapeurs-pompiers, société de secours mutuels existant en 1871.

Industrie

Industries anciennes : On trouve signalée en 1452 une maison « où l'on souloit faire les poz ». — Tissage de toile et surtout d'étamine. En 1762, trente-quatre métiers produisent 245 pièces ; dans le premier semestre de 1772, il est fabriqué 135 pièces d'étamine et 167 pièces dans le premier semestre de 1773. — La fabrique de faïence et de poterie dont parle M. de Sérière en 1840 n'a jamais existé. — Tannerie employant dix ouvriers et une force de douze chevaux-vapeur. — Plus de tissage depuis environ vingt-cinq ans.

Assemblée

Assemblée à la Saint-Pierre, supprimée depuis longtemps.

Foires et marchés

Marché — signalé déjà en 1239 — de denrées et marchandises, à l'exception de bestiaux et de grains, le jeudi, de temps immémorial, interrompu lorsque les halles qui étaient au Grand-Carrefour furent ruinées par les guerres, remis en vigueur et transféré sur la place disposée au-devant de la motte du château, par ordonnance du juge de police de Laval du 9 juin 1698.

Foires : le premier vendredi après Pâques, les 8 et 30 mai et le 26 octobre, créées, à la demande du duc de la Trémoïlle, par lettres patentes d'octobre 1765. En 1798, marché le huitième jour de la décade, foires le 28 de chaque mois, le 4 brumaire, le 25 germinal, le 19 floréal et le 11 prairial. — Aujourd'hui, marché le vendredi ; foires : le vendredi précédant la foire de la Mi-Carème de Château-Gontier établie en 1891, le premier samedi après Pâques, le 8 et le 30 mai, le lundi qui suit le dimanche le plus rapproché du 20 septembre, créée en 1882, le 26 octobre et le premier vendredi de chaque mois par ordonnance du 25 mars 1838.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, autrefois de l'archidiaconé de Sablé et du doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette ; — de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Laval ; — du district de Laval et chef-lieu de canton pour : Meslay, Arquenay, la Bazouge-de-Chemeré et Saint-Denis-du-Maine, en 1790 ; — de la Mission de Sablé en 1797 ; érigée en cure par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Saint-Vénérand de Laval. Vicariat fondé par ordonnance du 19 juin 1819.

L'*église,* dédiée à saint Pierre, et que Davelu trouvait assez belle (1780), présentait avant les restaurations qui ont eu lieu depuis soixante ans, une nef assez basse, avec façade garnie de quatre contreforts, chapitreau sur la porte ; un chœur plus étroit que la nef ; la tour, sur laquelle on a gravé récemment les dates 1118-1829, semble romane, à s'en rapporter à la forme des petites baies de la partie supérieure, mais a des contreforts angulaires qui ne doivent dater que du XV^{e} s. Le clocher, qui avait été élevé au mois de novembre 1629 — on a gravé cette date sur le pignon du chœur, — fut « bouleversé par un orage de vent » le 6 mars suivant et relevé le 12 septembre. Une cloche nommée *Pierre* le 2 août précédent, par Pierre Jourdan et Simonne Marest, dame de Montavalon, y fut montée et n'a point quitté sa place. En 1643, Catherine de Vauclin, dame des Arcis, fit faire une chapelle voûtée, avec nervures et culs-de-lampes, sous la sonnerie et la dota ; en face une chapelle symétrique formait le bras méridional du transept. Il y avait dans la nef plusieurs autres autels, tous dotés de fondations. On cite ceux de Saint-Julien-le-Martyr, 1516, de Sainte-Barbe, 1520, de N.-D. de Pitié, 1667, de Saint-Sébastien.

Cette église, restaurée une première fois en 1827, l'a été plus complètement en 1842 et 1848 par la reconstruction de la nef sur les anciens fondements et celle du chœur qu'on a élargi, car primitivement il ne correspondait qu'aux deux tiers de la largeur de la nef. On a agrandi également la chapelle méridionale (Architecte, M. David, du Mans).

Fondations anciennes : la chapelle de N.-D. de Piétru, de deux messes par semaine, fondée le 21 mars 1499 par André Ragereau, à la présentation de sa famille ; titulaires : Ambroise *Ragereau,* 1499 ; Jean *Ragereau,* curé du Buron, au diocèse de Nantes, 1601 ; Jean *Lemoyne de Juigny,* 1668, † 1739 ; — la chapelle de la Tremblaie ; une messe de la Passion tous les vendredis, fondée le 15 janvier 1516 par Mathieu Aoustin, prêtre, et desservie à l'autel Saint-Julien-le-Martyr ; Jean *Aoustin,* premier pourvu, 1516 ; Claude-René *Letort,* de Laval, 1739 ; — la chapelle Sainte-Barbe, une messe par semaine à l'autel Sainte-Barbe, fondée le 1er juin 1519 par Jean Olivier, chanoine de Saint-Pierre-la-Cour, et par Roland Olivier, de Saint-Denis-d'Anjou ; titulaires : les *Olivier* jusqu'en 1676 ; Charles des *Échalliers,* de Paris, 1708 ; Gilles *Marais,* du collège de Château-Gontier, 1750 ; Basile *Horeau,* 1778 ; Jean-Baptiste *Gout,* de Paris, 1785 ; — la chapelle du Pré-Neuf, par Mathurin Gaudin, prêtre, 9 août 1521 ; — la chapelle Saint-Jacques de la Masserie, à la présentation du seigneur de la Sionnière (Argenton), possédée par Renée de *Possart,* † 1574 ; François de *Possart,* 1574 ; Jacques du *Boul,* 1671 ; Joseph-François de *Montécler,* 1735 ; — la chapelle du Verger ; une messe tous les samedis à l'autel N.-D. de Pitié, dotée le 3 mai 1557 par Pierre Journeil, prêtre ; la chapelle Saint-Louis de la Drouardière, fondée pour le prêtre sacristain de Meslay, le 9 avril 1585, par Louis Reverdy.

Les *confréries* du Rosaire et des Trépassés existaient dès 1615.

Cure, primitivement à la présentation du chapitre de Saint-Tugal de Laval, et à partir de 1444 à celle de l'évêque.

Curés : *Hugues,* prêtre de Meslay, témoin d'un don fait à l'abbaye de la Roë par le fils de Vivien de Montfourmé, vers 1151. — Nicolas de *Huillé,* « rectour », 1368. — Guillaume *Chardon,* 1452. Le curé était doyen de Sablé, 1517, 1552, 1559. — Julien *Godard* permute, 1561. — Guillaume *Symon,* curé de Poncé (Sarthe), 22 décembre 1561,

résigne, 1562. — Thomas de *Cervon,* fils de Guyon de C. et de Françoise des Écottais, 14 janvier 1562, démissionne, 1575. — Simon *Petit,* de Thubœuf, 8 mars 1575, se démet, 1601. — Thomas *Guéretin,* maître ès arts, curé de Saint-Saturnin, diocèse de Tours, mars 1601, résigne, 1627. — Jacques d'*Apremont,* du diocèse du Mans, 3 octobre 1627, destitué pour cause de simonie confidentielle, 1634. — Étienne *Bruneau,* pourvu, malgré l'opposition de Nicolas de Cuilly, mai 1634, † 1645. — Denis *Pageot,* d'Asnières, 15 mars 1645, † 1649. — René-Guillaume *Babin,* par concordat avec François Barré, curé de Poillé, qui lui cède ses droits, sous réserve d'une pension de 100 ℔, 23 novembre 1649, † 1661. — Nicolas *Thévenard,* du diocèse de Paris, 19 août 1661. — Michel-Louis *Meusnier,* 1667. — Mathurin *Chevalier,* 1670, résigne, 1687. — Jacques *Dugué,* titulaire de la chapelle du château de la Roche-Vaas, octobre 1687, prend possession le 16 juin 1688, malgré l'opposition du précédent. — Nicolas *Lebreton,* bachelier en théologie, curé du Luart, 18 août 1688, se démet, « estant âgé de 70 ans, caduc et infirme », 1703. — Jacques *Gougeon,* sieur des Étangs, vicaire du Breil (Sarthe), 10 juillet 1703, est obligé de défendre en parlement son bénéfice contre plusieurs prétendants « *incapaces et inhabiles* », en est définitivement pourvu le 12 décembre 1705 et démissionne, 1711. — Philibert *Delaunay,* 1712, résigne, 1731. — Joseph-Philibert-René *Duchesne,* neveu et vicaire du précédent, 23 février 1731, ne prend possession que le 29 juin 1739 ; se démet, « malade de maladie corporelle », 1782. Il était l'oncle de Julien-Marie Duchesne (V. ce nom). — Philibert-Jean *Fournier,* vicaire de Meslay, sa paroisse natale, « depuis plus de quinze ans », installé le 28 juin 1782, prêta, le 6 février 1791, un serment restrictif avec préambule, fut déporté en Angleterre et conservé, 1803, dans sa cure où il mourut, 1811. Pierre-Jean Duchemin de la Bourdonnerie, vicaire au moins depuis 1782, refusa tout serment, fut déporté à Jersey le 16 septembre 1792 et, à son retour, resta prêtre habitué à Saint-Vénérand de Laval, sa paroisse natale.

Gabriel Bastard-Razellière, né à Lassay, ordonné par Villar, installé intrus de Meslay au refus de deux autres candidats, le 3 mars 1793, fut incarcéré au château de Laval, sur la dénonciation de la municipalité qu'il accusait de l'avoir volé, le 21 mars 1794 et transféré aux Bénédictines le 3 mai suivant. Élargi à la demande de la société populaire de Lassay, en date du 24 mai, le citoyen Bastard alla à Paris exercer le métier de chapelier.

Depuis le Concordat : *Sigoigne,* 1811, † 1821. — René-Charles *Bourmault* (V. ce nom). 1821-1824. — Louis-Joseph *Goussay,* curé de Martigné, 1824, † 1849. — Michel *Devaux,* ancien principal de Château-Gontier, 1849-1879, † 1884. — Alphonse *Gougeon,* 1879-1892. — *Le Jariel,* 1892.

L'ancien *presbytère,* rue des Juifs, acquis par M. le curé Fournier après la Révolution et donné par lui à la commune, a servi de maison d'école, puis de mairie. Le presbytère actuel est un don de M. Goussay.

Le *cimetière* actuel, entre la route de Sablé et le boulevard de l'hôpital, existe seul depuis plus d'un siècle, mais a été agrandi en 1875.

La chapelle du château, sous le vocable de la Sainte-Vierge, située près de l'église et de l'ancien cimetière, existait très anciennement et n'a été détruite que pendant la Révolution ; on voit encore quelques pans de ses murs épais dans les soubassements d'une maison de la rue Goussay. André de Laval y fonda, en 1336, une chapellenie sous le patronage des chanoines de Saint-Tugal, qui eut pour titulaires : Philippe *Godin,* 1610 ; Charles *Le Vassor,* son successeur, du diocèse de Sens ; Charles *Richard de Fleury,* 1632. — Une seconde chapelle, fondée vers 1500 par Gervaise du Boisgamats, veuve de Jean de Lambarré, à l'autel Sainte-Anne, sous le vocable de N.-D. de Bonne-Nouvelle, était à la présentation des seigneurs de la Gaudinière ; parmi les chapelains : Pierre du *Boisgamats,* 1560 ; Pierre *Tartroux,* 1578 ; Ursin *Crestot,* trésorier de la collégiale de Toussaint (Mortagne), 1722.

Écoles

Écoles. — Nicolas Jourdain, prêtre, était maître d'école en 1560. — Le 5 octobre 1646, et non 1546 comme j'ai écrit ailleurs, d'après Cauvin, François Gaudin, prêtre-sacriste de Saint-André-des-Arcs à Paris, seigneur de la Prévôté de Meslay, de la Pihoraie (la Bigottière) et de Richebourg (Meslay), fonda le collège, à la présentation du curé et de l'aîné de sa famille. Il eut pour principaux : Pierre *Laurent,* † 1682 ; Jacques *Devaux,* 1682 ; Jean *Tessé,* 1739 ; Charles *Letourneau,* 1782, prêtres ou clercs ; et René *Bazot,* qui devint curé intrus de Saint-Jean-sur-Mayenne. Le conventionnel François nomma René Haitaux instituteur, en l'an IV. M. Barbanson, clerc avant la Révolution, ouvrit vers 1810 une école et pension qui eut de la vogue dans le pays. Les Frères de Saint-Joseph et de Sainte-Croix ont tenu l'école communale avec pensionnat depuis 1850 et, l'école ayant été laïcisée par arrêté préfectoral du 1er octobre 1890, ont été installés dans un nouveau local. En vertu de la fondation première une valeur de 6.000 fr. donnée par la famille Verger devait revenir au séminaire de Laval en cas de laïcisation. — L'école des filles est dirigée depuis 1839 par les sœurs d'Évron qui ont ouvert en 1869 une salle d'asile, pour laquelle Mme Launay a donné 4.000 fr.

Établissements de charité

Un hôpital fondé en 1814 par Mme Dubois-Beauregard, veuve de M. François-Nicolas-René Chevreul, bénit le 26 septembre 1846 par Mgr Bouvier, agrandi de deux salles en 1869, d'une troisième en 1901, pourvu d'une salle d'opération et d'un pavillon d'isolement, est tenu par les sœurs d'Évron et peut recevoir trente malades. — Le *bureau de charité* a un revenu de 1.851 fr.

Féodalité

Féodalité. — La châtellenie de Meslay fut constituée dès l'origine de la baronnie de Laval. Les quelques personnages du nom de Meslay qu'on rencontre n'en étaient point seigneurs, mais seulement originaires. Le domaine comprenait en 1444 l'emplacement du château récemment détruit, la forêt, les domaines d'Yvron, de la Georgetière, de Cahareau (Carreau), Gérigné ; la féodalité s'étendait sur tout ou partie de Meslay, la Cropte, Préaux, le Buret, Ruillé, Villiers, le Bignon, Saint-Germain-de-l'Hommel, Arquenay, Saint-Denis-du-Maine ; et en arrière-fief sur Saint-Pierre-sur-Erve, Saulges, Azé. Il jouissait naturellement de tous les privilèges attachés aux châtellenies. L'aveu de 1452 fut toutefois blâmé pour la prétention qui y était émise d'une « justice à quatre piliers ». Bourjolly affirme qu'Hamon L'Enfant était sénéchal de Meslay ; je n'ai pas vu qu'il prit nulle part cette qualité, au moins à titre héréditaire. La prévôté de Meslay au contraire était un fief et bénéfice obligeant à l'entretien des ponts de Meslay et la Cropte. qui, après avoir été en litige entre Pierre de Vendôme, seigneur de Segré, et Isabeau de Clisson, veuve de Renaud d'Ancenis, 1383, après avoir appartenu à Isabeau d'Ancenis, 1443, à la dame de Guémené en 1453, était devenue en 1646 la propriété amoindrie de François Gaudin, fondateur du collège, puis de François Guyon, mari de Guillemine Gaudin, en 1671.

Emma de Laval, alors épouse de Jean de Toucy, mariant sa fille Avoise à Jacques de Château-Gontier, au mois de juillet 1239, lui donna la moitié de la ville de Meslay en dehors de la forteresse, et la partie de la châtellenie située au couchant, vers Laval et Château-Gontier, avec tous droits de justice sur les bourgeois et sujets de ce territoire et sous cette clause que les bourgeois de l'un ne pourraient s'établir sur le territoire de l'autre. Les sujets du sire de Château-Gontier tiendraient de lui le droit d'usage qu'ils tenaient précédemment du baron de Laval, y compris pour les marchands passants la faculté de prendre 12 harts, un essieu neuf, un brancard, etc., pour remplacer ceux qu'ils abandonnaient sur le terrain. Meslay, rentré dans la possession de la maison de Laval, fit partie en 1292 du partage des enfants de Guy VIII et de Jeanne de Beaumont-Brienne et échut à André de Laval, aîné de ce second mariage, mari d'Eustache de Bauçay, qui était mort en 1356. Jean de Laval, son fils aîné, lui succéda et n'eut qu'une fille d'Isabeau de Tinténiac, Jeanne de Laval, qui, veuve de Bertrand du

Guesclin, épousa le 28 mai 1383, dans le château de Meslay, son cousin, Guy XII de Laval. Depuis ce temps la châtellenie a toujours fait partie du domaine de Laval. Elle était saisie sur le comte de Gavre en 1471 jusqu'à exhibition de ses titres.

Notes historiques

Notes historiques. — Deux haches néolithiques, quelques objets en silex, sont de faibles témoins de l'âge préhistorique. Il n'y a pas non plus de conclusions bien importantes à tirer de la découverte d'une monnaie gauloise en or et de fragments de poteries réputées mérovingiennes. — Localités de noms anciens : Miré, Yvron, Dioré, Châtillon, Mesnil, Piétru, Montavalon, Richebourg, Pontilleuron, Cahareau (modo Carreau), les Arcis.

Vers 1129, le château fut pris et rasé par Geoffroy Plantagenet qui punit ainsi Guy de Laval d'être entré dans une coalition formée contre lui par les vicomtes de Thouars et de Parthenay, les seigneurs de Blaison, de Sablé et autres. Guillaume de Passavant retira l'église des mains laïques, c'est-à-dire vraisemblablement des mains du seigneur de Laval, Guy V, et en remit le patronage, avec une redevance de 30 sols, au chapitre de N.-D. que ce même seigneur venait de fonder à Laval en 1170. Le château-fort était rétabli en 1239 puisqu'il en est fait mention expresse dans la constitution de la dot d'Avoise de Laval. Jean de Laval assigna en 1386 une rente sur la châtellenie à son chapitre des Trois-Maries de Montsûrs.

On ne dit pas que la place ait eu à souffrir pendant la première période de la guerre de Cent-Ans, mais au XV^{e} s., le danger devenant pressant, Jeanne de Laval dut veiller à sa garde. Elle voulut même obliger à y venir faire le guet, jour et nuit, ses sujets de Bouère et de Grez-en-Bouère qui s'en prétendaient exempts. Ils refusèrent ; elle saisit leurs biens. Les juges lui donnèrent tort. Ceux qui vinrent à son mandement furent indemnisés ; mais d'autres se plaignirent, et la justice mit la main sur les terres de Meslay et de Bouère. La dame de Laval en appela au parlement, fut déboutée encore et renvoyée le 20 mai 1424 devant le parlement siégeant à Chinon.

Bourjolly nous dit que cette dame mit en 1425 Raoul du Bouchet dans le château avec le titre de capitaine. Le duc de Bedfort, d'après les mémoires du connétable de Richemont, s'empara de Saint-Ouen, Montsûrs et Meslay, à la fin de septembre 1426. Enfin, suivant Bourjolly, les dames de Laval conclurent avec Talbot une trêve dans laquelle était compris Meslay, avec le capitaine du Bouchet, et qui devait durer du 25 juillet 1427 au mois d'août 1429.

Ces faits ne se concilient que difficilement avec ceux qu'on trouve relatés en détails dans les actes du parlement. Voici ce qu'on y lit :

Jeanne, « comtesse de Laval », avait nommé capitaine de Meslay Jean du Puy, soldat de probité et d'expérience, qui se comporta vaillamment contre les Anglais et défendit bien le château. Mais le lundi dans l'octave de la Fête-Dieu (3 juin) 1426, à l'heure de prime, pendant qu'il était en dehors du château à entendre la messe dans l'église paroissiale, Jean Le Vexel, chevalier, Philippot de Montchenoul, Jean et Guy d'Aubigné, Guillaume et Nicolas de Villiers, Gillet Baudouin, Geoffroy de la Roche, Jean Aspremont, avec la complicité de Jean Burnoust, Jean Cordon et Guillaume Jourdain, s'étaient retranchés dans le château, avaient levé le pont-levis, et quand le capitaine avait voulu rentrer, l'avaient menacé de leurs traits, ne le laissant pas même en paix dans la chapelle et la tour de la basse-cour où il s'était retiré. Ils avaient ensuite pillé tous les meubles et effets renfermés dans le château. Jean du Puy s'en était allé à pied à Laval, vers la dame sa maîtresse.

Les envahisseurs se tinrent assez longtemps dans la place, puis Pierre d'Anthenaise les en chassa. Jeanne de Laval en donna la capitainerie à Jean de la Chapelle, qui eut la malencontreuse idée de prendre pour lieutenant Jean Burnoust. Celui-ci jura de ne pas faire entrer dans le château plus de soixante hommes, de le garder pour

la dame de Laval, de ne faire aucun tort aux habitants ; mais il fit tout le contraire, réunissant autour de lui de nombreux routiers, avec ses anciens compagnons, Jean Cordon et Guillaume Jourdain, qui pillaient, tuaient et violaient. Cités à maintes reprises devant le parlement (20 mars et juillet 1427, 1428, octobre 1429), ils n'avaient jamais voulu comparaître. Le parlement de Poitiers les condamna enfin le 14 août 1431 à la confiscation et au bannissement. Les documents ne disent pas clairement s'ils avaient occupé le château pendant tout ce temps.

Les Anglais d'ailleurs vinrent ou revinrent bientôt devant Meslay, d'Arondel à leur tête, 1433-1434, et malgré l'intérêt qu'avait André de Lohéac à le défendre, malgré les préparatifs qu'il fit pour cela « et l'entreprise qu'il y entendoit faire », le château succomba, et comme l'ennemi ne voulait pas s'y établir, fut rasé. En 1435-1436, on vend à tout venant les débris, bois ou ferrailles, du boulevard qui n'avait pu protéger la place. Le pays, obligé de s'appatisser aux Anglais, est ravagé par les bandes au point que les meilleures terres sont de nul rapport. En 1444, il n'y a plus à Meslay que « la motte et l'emplacement (4 journaux) où soulloit estre le chastel ». Cette motte existait encore en 1760.

Meslay vit certainement les bandes anglaises auxiliaires des protestants en 1593. Sa situation sur la grand'route de Laval à Sablé lui valut la visite des troupes royales ou insurgées au mois de mai 1619, celle de Philibert-Emmanuel de Beaumanoir, évêque du Mans, le 9 novembre 1664, et celle de la marquise de Sévigné, qui date de Meslay une de ses lettres.

Le cahier de 1789, qui n'est signé que de dix-sept noms, s'abstient sur la question des ordres religieux et conclue sagement *ne sutor ultra crepidam.* La population resta foncièrement attachée à ses principes religieux et royalistes, malgré les avanies ordinaires que faisait subir aux catholiques une poignée de clubistes, à la tête desquels était Julien-Marie Duchesne, et n'était maintenue, disent les rapports officiels, que par la présence d'un détachement. Il y eut émeute au mois de mars 1793 à l'occasion du recrutement ; apparition des Chouans, qui battirent les Bleus le 29 octobre 1794 ; poursuite jusqu'à Laval d'une escorte de mille hommes qui accompagnait un convoi, le 25 novembre ; organisation d'un comité révolutionnaire qui fonctionna, c'est-à-dire reçut les dénonciations, perquisitionna, fit des arrestations arbitraires, du 7 avril au 9 septembre 1794.

Le cantonnement composé de chasseurs (Colin, capitaine), de gendarmes (Camus, chef de brigade), avait Faucon pour capitaine au mois de mars 1795 et ne pouvait se maintenir que difficilement faute de fourrages. Un rude combat eut lieu entre Meslay et Forcé le 31 mai 1795 et, malgré la blessure de Le Chandelier, leur chef, les Chouans, commandés par Duperat, poussèrent les républicains en désordre jusqu'à Laval. Le 22 février 1796, Le Chandelier attaquait le bourg même de Meslay. Soldats et patauds, dit Tercier qui était accouru au bruit de la fusillade, se retirent dans l'église. Les Chouans mettent le feu au clocher, mais se dispersent bientôt dans le bourg. Les volontaires de Ballée arrivent vers minuit. Tercier s'était retiré à Bazougers. La commune est toujours dénoncée pour son « insouciance et son incivisme » (mars 1797), et quand Duchesne se présente avec son titre de commissaire du pouvoir exécutif, la municipalité ne daigne pas même le recevoir.

La reprise des hostilités en 1799 est signalée par l'attaque d'un détachement qui perd onze hommes sur la route de Segré, par la complète déroute du général d'Halancourt qui se replie sur Ballée (29 août), et enfin par l'invasion du bourg le 20 octobre. A la vue d'une colonne de douze cents à quinze cents hommes venant du Mans, les républicains se réfugièrent dans l'église et dans l'ancienne chapelle du château. Les royalistes, maîtres de la maison voisine, minèrent la chapelle et la firent sauter avec un boisseau de poudre. « Le juge de paix fut coupé en deux ; l'agent de la commune eut les deux cuisses brisées ; le commissaire du directoire, les gendarmes et les autres citoyens furent faits prisonniers. Trois gendarmes furent fusillés et un autre passa avec les brigands ». Le commissaire Duchesne, officier de santé, gardé pour soigner les blessés, s'échappa, Les royalistes exigèrent une rançon de 10.000 ℔. Les militaires renfermés dans l'église s'esquivèrent et gagnèrent Château-

Gontier. On dit que les archives municipales périrent dans cet accident. C'est à Meslay enfin que se livra, le 23 janvier 1800, le combat entre Bourmont qui ne voulait pas se battre, et Chabot qui attaqua malgré les pourparlers engagés avec Hédouville et dont il avait connaissance. Dans ces conditions et alors qu'on n'avait pas même distribué de cartouches aux royalistes, la lettre triomphante de Chabot au premier Consul est de la simple forfanterie. Il a, dit-il, mis l'ennemi en pleine déroute ; « Bourmont lui-même ne s'est sauvé qu'en nous abandonnant son cheval. Je continuai de poursuivre l'ennemi lorsque je reçus un courrier du général Hédouville qui m'annonça que Bourmont avait accepté avec reconnaissance la paix et que je devais cesser toute attaque ».

Le 11 juin 1831, le préfet se rendit à Meslay, convoqua les familles des déserteurs et les engagea à la soumission. Le château des Arcis fut le centre de l'insurrection légitimiste de 1832 dans la Mayenne. Les Allemands, qui s'étaient avancés jusqu'à Bonchamp le 18 janvier 1871, reportèrent leurs lignes en arrière à la Chapelle-Rainsouin, la Bazouge et Meslay qu'ils évacuèrent le 23 janvier. Les avant-postes français occupèrent Meslay le 31 janvier.

La mairie, installée d'abord dans l'ancien presbytère de la rue des Juifs, a été transférée en 1889 dans la jolie maison de M. Philippe Bruneau, acquise avec ses dépendances et dans laquelle se trouvent également la justice de paix et la succursale de la caisse d'épargne. — L'ancien local est démoli.

Maires

Maires : *Bruneau,* 1791. — *Blanchouin,* 1793. — Jean *Chauvet,* président de l'administration cantonale, 1798. — François *Verger,* 1800, 1813. — Arsène *Avril de Pignerolle,* 1816-1829. — Constant *Lebailleul,* membre du conseil général, 1830, 1851, † 1853. — Philippe *Bruneau-Miré,* 1851-1866. — René-Théodore *Touchard,* 1866-1879. — Alexandre *Chaudet,* 1879.

Sources et Bibliographie

Reg. par., néant à la mairie, dep. 1667 au greffe. — Angot, *Monographie de Meslay.* — Arch. nat., X/1a. 9.190, f. 294 ; X/2a. 20, f. 35-38 ; P. 345/4 ; R/5. 383, 389, f. 221 ; F/7. 3.241 ; F/1b. II, Mayenne, 1 ; F/1c. III, Mayenne, 5, 6, 8. — Arch. de la M., B. 4, 21, 63, 70, 309, 755, 940, 945, 948 ; C. 56 ; E. 25, f. 6 ; 361, 362 ; L. 195. — Arch. d'Indre-et-L., C. 222, 226. — Lib. fund., t. III, t. 154, 202, 385. — Chart. de M. le duc de la Trémoïlle. — Collect. personn. — Boullier, *Recherches sur la Trinité,* p. 230. — *Mém. de Richemont,* éd. Michaud, p. 195. — Notes de M. Thuau, notaire. — *Com. hist. de la M.,* t. I, p. 75 : t. III, p. 148. — *Bull. hist. de la M.,* t. II, p. 59-65. — *Rev. du Maine,* t. XVI, p. 39 ; t. XXII, p. 391 et suiv. — Chassin, *Pacif. de l'Ouest,* t. III, p. 553. — *Mém. de Tercier,* p. 243.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *les Arcis, la Gaudinière, les Rochères, Yvron,* etc.